

DRANSGRID COMMUNIQUE LES TARIFS ÉLECTRIQUES 2027

DransGrid, gestionnaire de réseau de distribution des communes d'Orsières, de Liddes et de Bourg-Saint-Pierre communique ses tarifs électriques pour l'année 2027.

Pour un ménage type consommant 4'500 kWh par année (profil H4), les tarifs électriques diminueront d'environ 2,3 ct./kWh en 2027, ce qui représente une économie annuelle d'environ CHF 100.-. Cette baisse est principalement liée à la diminution du prix de l'énergie, qui compense largement les augmentations du tarif d'utilisation du réseau et du tarif de mesure.

Contexte général

Le tarif de l'électricité facturé aux consommateurs se compose de quatre rubriques principales, qui évoluent indépendamment les unes des autres :

- **l'utilisation du réseau**, qui couvre les coûts liés à l'acheminement de l'électricité et aux infrastructures électriques ;
- **la mesure**, qui couvre les coûts liés aux compteurs, à la collecte et au traitement des données de consommation ;
- **l'énergie**, qui correspond au coût d'approvisionnement en électricité ;
- **les taxes fédérales**, qui comprennent notamment les services-systèmes, la réserve d'électricité, les coûts solidaires et la contribution destinée à la promotion des énergies renouvelables.

Évolution du tarif d'utilisation du réseau

Le tarif d'utilisation du réseau couvre les coûts d'exploitation, d'entretien et d'amortissement des infrastructures électriques nécessaires à l'acheminement de l'électricité.

En 2027, une légère hausse des coûts, combinée à une baisse de la consommation d'électricité, entraîne **une augmentation moyenne du tarif d'utilisation du réseau de 0,50 ct./kWh.**

Pour un ménage type H4, le tarif d'utilisation du réseau passe ainsi de **9,5 à 10 ct./kWh.**

Évolution du tarif de mesure

Le tarif de mesure couvre les coûts liés aux compteurs ainsi qu'à la collecte et au traitement des données de consommation.

En 2027, ces coûts augmentent en lien avec **le niveau de déploiement des systèmes intelligents de mesure (Smart Metering).**

Pour les tarifs simple et double, le tarif de mesure passe de **CHF 5.00 à CHF 6.30 par mois et par compteur**, soit de CHF 60 à CHF 75.60 par année. Pour un ménage type consommant 4'500 kWh par année, cette évolution représente une augmentation d'environ **0,35 ct./kWh.**

Évolution du tarif de l'énergie

DransGrid se fournit en énergie auprès de son partenaire en approvisionnement SOGESA. La baisse du prix d'approvisionnement pour 2027 permet une diminution importante de la composante énergie des tarifs électriques.

Pour un ménage type H4, **le tarif de l'énergie passe de 15,33 à 12,39 ct./kWh, soit une baisse de 2,94 ct./kWh.**

Cette diminution constitue le principal facteur de baisse des tarifs électriques en 2027.

Évolution des taxes fédérales

Les taxes fédérales facturées par Swissgrid et Pronovo évoluent comme suit :

- Réserve fédérale d'électricité : -0.24 ct./kWh
- Services-systèmes : -0.08 ct./kWh
- Supplément « coûts solidaires » : +0.14 ct./kWh
- Taxe énergie renouvelable (Pronovo) : stable

👉 En finalité, **les taxes fédérales baissent de 0.18 ct./kWh** et s'élèvent à 2.85 ct./kWh en 2027.

En résumé

Au total, pour un ménage type consommant 4'500 kWh par année (H4), le tarif diminue d'environ **2,3 ct./kWh** pour s'établir à **26,93 ct./kWh** en 2027. Cela représente une baisse d'environ **8%**, soit une économie de près de **CHF 100.-** par année.

Prix de reprise de l'injection solaire

Pour 2027, DransGrid maintient son modèle de rémunération de l'électricité solaire injectée dans le réseau, basé sur le prix de marché de référence publié par l'OFEN.

Afin d'assurer une rémunération minimale, DransGrid maintient également un prix plancher de 6,2 ct./kWh lorsque le prix de marché de référence est inférieur à ce montant.

En complément, DransGrid rachètera les garanties d'origine solaire à 1,5 ct./kWh, contre 2,1 ct./kWh en 2026.

Contact

Pascal Tornay / pascal.tornay@orsieres.ch
+41 79 353 71 61